

Sentiment de submersion, réalité des migrations, réalité du sentiment...

Un article récent sur la réalité des migrations en France :

Hervé Le Bras, démographe : « Sur l'immigration, avant de parler de submersion, il faut tenir compte des faits » [Tribune](#) [Hervé le Bras](#)

[Démographe](#)

Entre 2019 et 2023, l'augmentation moyenne du nombre d'immigrés en France a été de 100 000 par an. Un chiffre plus faible que lors de la décennie précédente, relève le chercheur dans une tribune au « Monde ». Publié hier à 05h15, modifié hier à 16h26 .

L'utilisation de l'expression « *submersion* » migratoire par le premier ministre, François Bayrou, [*lors d'une interview sur LCI, le 27 janvier*], l'évocation d'un seuil de tolérance, de « *Français qui ne reconnaissent plus leur pays* », de délits qui seraient majoritairement le fait des étrangers, sont dommageables. Certes, pour être élu, il faut ménager l'opinion, donc prêter attention à ce que les sondages disent du ressenti des Français, mais, une fois élu, pour agir, il faut tenir compte des faits, et ceux de l'immigration sont tenaces, voire têtus.

D'abord, avant de parler de submersion, une question simple s'impose : de combien d'immigrés la population de la France augmente-t-elle chaque année ?

Tout un chacun peut facilement le savoir. Il lui suffit d'aller sur le site de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), puis de taper « immigrés ». Le premier titre qui lui sera proposé s'intitule « [L'Essentiel sur les immigrés et les étrangers](#) ». On y trouve un tableau donnant la répartition des immigrés ainsi que leur origine nationale, par année depuis 2006 et ce jusqu'à la dernière recensée, 2023. En 2006, l'Insee a compté 5,14 millions d'immigrés, qu'ils soient ou non en situation régulière, et, en 2023, 7,28 millions, soit une augmentation de 2,14 millions.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [« Sentiment de submersion » migratoire : « En désavouant l'Insee, François Bayrou participe à saper l'autorité de son administration »](#)

Le chiffre peut sembler élevé, mais il porte sur dix-sept années, ce qui correspond à une augmentation de 126 000 immigrés par an en moyenne, très en dessous des chiffres couramment donnés dans les médias et par les hommes politiques.

Certes, une moyenne pourrait cacher une augmentation récente rapide qui serait appelée à s'amplifier. Ce n'est pas le cas. Entre 2019 et 2023, l'augmentation moyenne a été de 100 000 immigrés par an, donc plus faible qu'auparavant (le maximum a été observé en 2014, au moment de la crise due aux réfugiés, avec une augmentation de 190 000 immigrés).

Citoyenneté à deux vitesses

La méthode de comptage de l'Insee est-elle fiable ? L'institut procède chaque année à des enquêtes de recensement portant sur environ huit millions de personnes. Un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants sont recensées à tour de rôle et 8 % des logements des communes plus grandes. En matière de représentativité et de précision, c'est largement au-dessus des enquêtes d'opinion réalisées par Internet ou par téléphone, qui portent sur un ou deux milliers de personnes. Si ceux qui avancent des chiffres très supérieurs à cette moyenne de 126 000 nouveaux immigrés par an peuvent s'appuyer sur une méthode d'estimation plus sérieuse que celle de l'Insee, il serait bon qu'ils la fassent connaître.

Si le terme « submersion » n'est pas approprié, celui d'« immigré » mérite aussi la critique. Trente-quatre pour-cent des immigrés ont la nationalité française. Bien que citoyens français comme les autres, en

l'occurrence, ils sont mis à part à cause de leurs origines, car, en France, un immigré n'est pas une personne née à l'étranger, comme le définissent les Nations unies, mais une personne née étrangère à l'étranger.

Lire [Les chiffres de l'immigration en France en 2024 : les expulsions d'étrangers en forte hausse, les régularisations en baisse](#)

Cette distinction a été introduite pour exclure les Français nés à l'étranger, les pieds-noirs par exemple, et, plus généralement, les enfants d'expatriés. Il est un peu gênant de créer une sorte de citoyenneté à deux vitesses, celle des Français nés Français et celle des naturalisés. On comparait autrefois la naturalisation à un baptême, à une renaissance qui abolissait le passé. Dit autrement, être citoyen est de l'ordre de la culture – on peut le devenir ou s'en démettre –, être immigré est de l'ordre de la nature – on ne peut pas modifier la nationalité qu'on possédait à sa naissance.

Il paraît donc légitime de compter les étrangers plutôt que les immigrés, comme on le faisait d'ailleurs jusqu'aux années 1990. Dans le document de l'Insee auquel nous avons fait référence, les étrangers sont aussi comptés année par année et par nationalité. En 2006, 3,65 millions se trouvaient sur le territoire français et 5,61 millions en 2023, soit une augmentation moyenne de 115 000 étrangers par an, comparable à l'augmentation du nombre d'immigrés. Parmi eux, 810 000 sont nés en France de parents étrangers. La nationalité française ne leur sera acquise qu'à partir de l'âge de 13 ans, par déclaration, ou automatiquement à leur majorité. En proportion, les étrangers représentent, en 2023, 7,5 % de la population totale. Au recensement de 1931, ils étaient 6,5 %. En Suisse, ils constituent 26 % de la population totale.

Métissage fréquent

Reste une objection fréquemment faite : les immigrés ont eu des enfants, que l'on nomme la « seconde génération », et ils sont souvent perçus comme tels. Il est plus difficile de connaître leur nombre, mais l'Insee a mis au point une méthode dont le résultat figure aussi sur son site.

En 2023, le nombre de descendants d'immigrés, tous âges confondus, a ainsi été estimé à huit millions. Ce chiffre comprend les descendants d'unions mixtes, celles d'un(e) immigré(e) avec un(e) non-immigré(e). Ils sont majoritaires (56 % du total). Ils sont donc descendants d'immigré autant que de non-immigré. Les classer seulement comme descendants d'immigré rappelle la célèbre règle américaine de la « *one drop of blood rule* » (une seule goutte de sang noir fait de vous un Noir). Un seul parent immigré vous range dans la seconde génération de l'immigration. Or, la France est l'un des pays où le métissage est le plus fréquent, ce qui constitue un obstacle aux classifications ethniques dont la proposition revient périodiquement.

Lire aussi (2020) | Article réservé à nos abonnés [« Statistiques ethniques : au lieu de combattre le mal, on le renforce »](#)

L'Insee s'est aussi intéressé aux origines des grands-parents, donc des Français qui n'ont pas de parents immigrés mais au moins un grand-parent immigré. La mixité devient prédominante puisque seulement 6 % d'entre eux ont leurs quatre grands-parents immigrés, les 94 % restants étant donc issus de métissages.

Les chiffres cités ici établissent des faits. Ils ne disent pas la réalité dans sa complexité, mais ils en forment une part incontournable. A partir d'eux, des opinions contradictoires peuvent être émises, certains trouvant que les 126 000 immigrés supplémentaires chaque année sont trop nombreux pour telle ou telle raison culturelle, sécuritaire, d'autres qu'ils ne le sont pas assez pour des raisons différentes, métiers en tension, diversité culturelle, ouverture au monde.

Les opinions doivent prendre appui sur des faits. En ne citant pas les faits sur lesquels il s'appuie, en parlant de « *submersion* », de seuil de tolérance, de délits commis par les étrangers, le premier ministre inverse la démarche. Partant des opinions, il ouvre la voie à la croyance en des chiffres extravagants.

Lire aussi [François Bayrou et la « submersion » migratoire : « Aller sur le terrain de l'adversaire est toujours une capitulation »](#)

Hervé Le Bras est historien, démographe, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et chercheur émérite à l'Institut national d'études démographiques (INED).

https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/02/12/herve-le-bras-demographe-sur-l-immigration-avant-de-parler-de-submersion-il-faut-tenir-compte-des-faits_6543030_3232.html

Deux autres articles sur la réalité des migrations (dans The Conversation) :

[La « submersion migratoire » ne correspond à aucune réalité scientifique.](#)

[La France accueille-t-elle vraiment beaucoup de migrants ?](#)

Un article sur la réalité du « sentiment de submersion » (The Conversation) :

Près de 70 % des Français n'éprouvent pas de « sentiment de submersion » migratoire, selon une enquête sociale européenne



Des policiers français sur la plage de Sangatte (Pas-de-Calais) face à des migrants qui tentent de traverser la Manche, le 15 janvier 2025. Bernard Barron/AFP
Publié 12 février 2025

Auteur Benjamin Michallet Économiste, chercheur associé à la Chaire économie des migrations internationales de PSE-Ecole d'Économie de Paris et l'Institut Convergences Migrations, enseignant à IEP Paris, Sciences Po

Déclaration d'intérêts Benjamin Michallet conseille les organisations internationales et les administrations publiques ainsi que les fondations et les entreprises en évaluation d'impact. Plusieurs de ses mandats concernent les programmes et politiques publiques à destination des publics étrangers.

Partenaires [Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

Selon l'Enquête sociale européenne 2023-2024 menée par des universitaires dans 31 pays européens, au moins 69 % des Français sont favorables à l'accueil d'étrangers dans notre pays. Bien loin du « sentiment de submersion migratoire » évoqué par le premier ministre François Bayrou.

Accoler « sentiment » au concept de « submersion migratoire » relève d'une stratégie de communication millimétrée qui place le débat au-delà des réalités statistiques sur l'immigration. Qui peut nier les ressentis subjectifs des citoyens, aussi biaisés soient-ils ? Des données d'enquêtes internationales qui interrogent les Français sur la politique migratoire de notre pays montrent pourtant que le « sentiment de submersion migratoire » n'existe pas.

La submersion migratoire, une idée largement démentie

Le 27 janvier 2025 sur LCI, les [déclarations de François Bayrou](#) font des [émules](#) lorsqu'il évoque l'idée qu'il existe en France un « sentiment de submersion » migratoire. Difficile de croire que les mots n'ont pas été méticuleusement choisis. En réaction, le [PS annule une réunion avec le gouvernement sur le budget](#) et dix jours plus tard, le chef du gouvernement se prononce pour un débat plus large sur qu'« [est-ce qu'être français](#) ».

Dans une [tribune parue dans le Monde](#), le sociologue [Emmanuel Didier](#) souligne qu'en désavouant l'Insee, dont les statistiques contreviennent à l'idée de submersion, le chef du gouvernement participe à la fragilisation de notre administration et de notre institut de statistiques dont la réputation n'est pourtant plus à faire. Dans cette lignée, l'historien et sociologue [Hervé le Bras](#) a consacré en 2022 un [ouvrage complet](#) sur l'idée tout aussi fausse qu'il existerait un « grand remplacement ».

Le professeur au Collège de France [François Héran](#) rappelait quant à lui que « [la France n'était pas le pays le plus attractif d'Europe, bien au contraire](#) » et qu'il faudrait plutôt s'en inquiéter.

Le sentiment des Français, une dimension qui compte

Mais les mots du chef du gouvernement sont choisis. Il parle de « sentiment ». Peu importe la réalité, même si on sait que, partout dans le monde, les citoyens surestiment systématiquement la part d'étrangers dans leur société comme le démontre très bien un [article](#), au sérieux indiscutable, publié par la Française [Stefania Stantcheva](#), professeure à Harvard.

Peut-on aller contre le sentiment des Français, aussi biaisé soit-il ? Cela paraît difficile tant le peuple devrait être souverain en démocratie. Mais avant de penser la mise en pratique de cet aspect théorique de notre modèle politique, encore faut-il que ce « sentiment » ait une quelconque matérialité.

En employant le terme « sentiment », le chef du gouvernement s'appuie sur une appréciation subjective de la réalité qui lui permet de placer le débat au-delà des données collectées par l'Insee et du même coup créer l'embarras. Qui dispose de la légitimité pour nier le « ressenti » de nos citoyens, fondé sur la perception de leur environnement au quotidien ? A priori personne.

On peut en revanche s'attacher à documenter si ce sentiment existe réellement en France. Certes, les Français surestiment le nombre d'étrangers dans notre pays, mais ont-ils pour autant le sentiment d'être submergés ? Peut-être y voient-ils une richesse culturelle, un atout pour notre pays, ou sont-ils tout simplement indifférents ?

Repartir des données

Si les données les plus récentes de l'Insee ne permettent pas de répondre à cette question, il va de soi que les données collectées par un parti politique, les microtrottoirs réalisés pour illustrer tel ou tel documentaire, ou les rapports élaborés par les associations ne constituent en rien des preuves exploitables à verser au débat. Il faut pour cela des données d'enquête collectées via un protocole statistique clair et éprouvé, fondé sur les techniques de sondage que seules quelques organisations sont en mesure de mettre en œuvre. Il faut une photographie représentative des sentiments des Français.

[L'Enquête sociale européenne](#) (ESS), dispositif transnational bisannuel, menée par des universitaires dans toute l'Europe, a récemment fait paraître les résultats de sa onzième campagne réalisée en 2023-2024 dans 31 pays.

Trois questions invitent les enquêtés à se prononcer sur la mesure dans laquelle la France devrait autoriser des étrangers à venir vivre en France. Les données sont [disponibles en ligne et téléchargeables sans prérequis](#).

La première question concerne le fait d'autoriser les personnes du même groupe ethnique que la plupart des habitants de la France. La seconde question concerne les personnes de groupes ethniques différents. La troisième porte sur les personnes venues de pays pauvres hors Union européenne. Les répondants ont le choix des réponses entre « beaucoup », « un certain nombre », « peu » ou « aucun ».

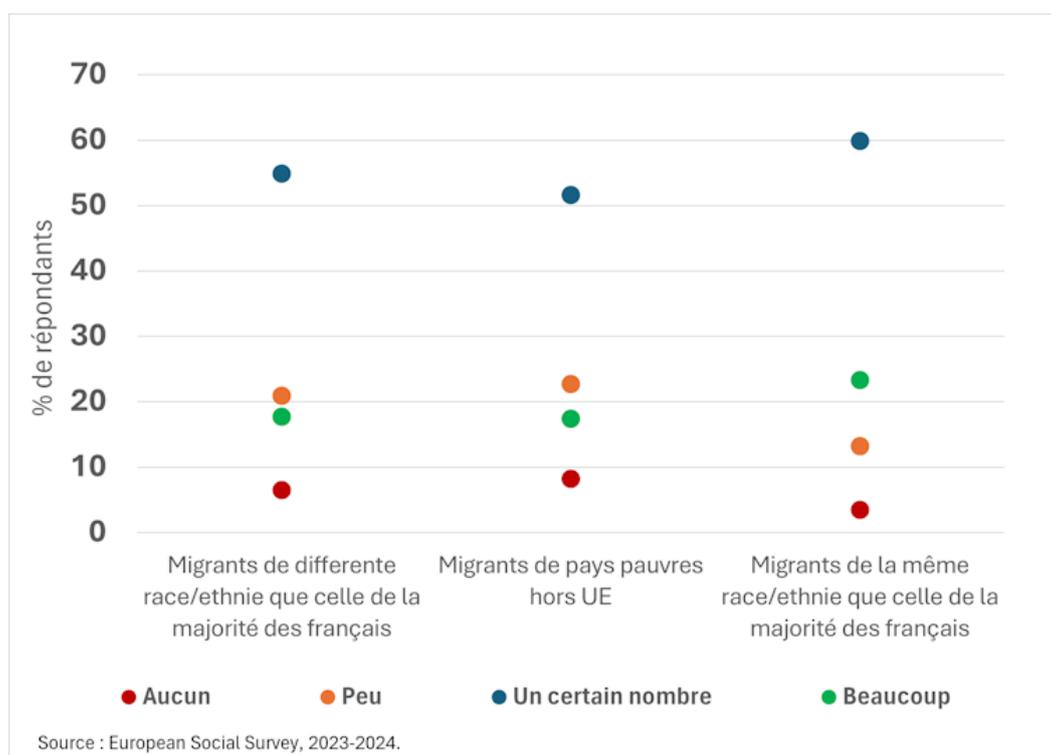
Les Français ont-ils le sentiment de boire la tasse ?

Un sentiment de submersion de la part des Français se traduirait par une majorité de répondants en faveur d'une opposition catégorique à l'accueil d'étranger dans notre pays ou, *a minima*, par une majorité de répondants s'exprimant en faveur de « peu » ou « aucun ». Or les chiffres de l'enquête ne confirment absolument pas cette réalité.

Sur ces trois questions, le pourcentage de Français catégoriquement opposés à l'accueil d'étrangers oscille entre 3,5 % et 8,2 % tandis que ceux qui y sont très largement favorables s'établit entre 17,4 % et 23,3 %.

On est loin d'une opposition totale comme le montre le graphique 1 où chaque point représente une des quatre modalités de réponse pour chacune des questions.

Graphique 1 – La France devrait-elle autoriser des étrangers à venir vivre en France ?



Calculs par Benjamin Michallet. Source : Enquête sociale européenne (ESS) 2020-2022. [CC BY](#)

Entre ces deux cas polaires, ils sont entre 51,6 % et 60 % à répondre qu'ils sont favorables à l'accueil d'un certain nombre d'étrangers (traduction de l'anglais « some », quantité indéfinie) et entre 13,2 % et 22,9 % en faveur du « peu ». Et lorsqu'on groupe les modalités par paire (« beaucoup » et « quelques-uns » vs « peu » et « aucun »), on obtient un pourcentage de répondants vraiment favorables supérieur à 69 % dans les trois cas.

Au moment de l'enquête, les citoyens français semblent donc bien loin de percevoir une submersion migratoire. Mais peut-être que cette « photographie » statique cache tout de même une tendance de fond qui se dégrade ?

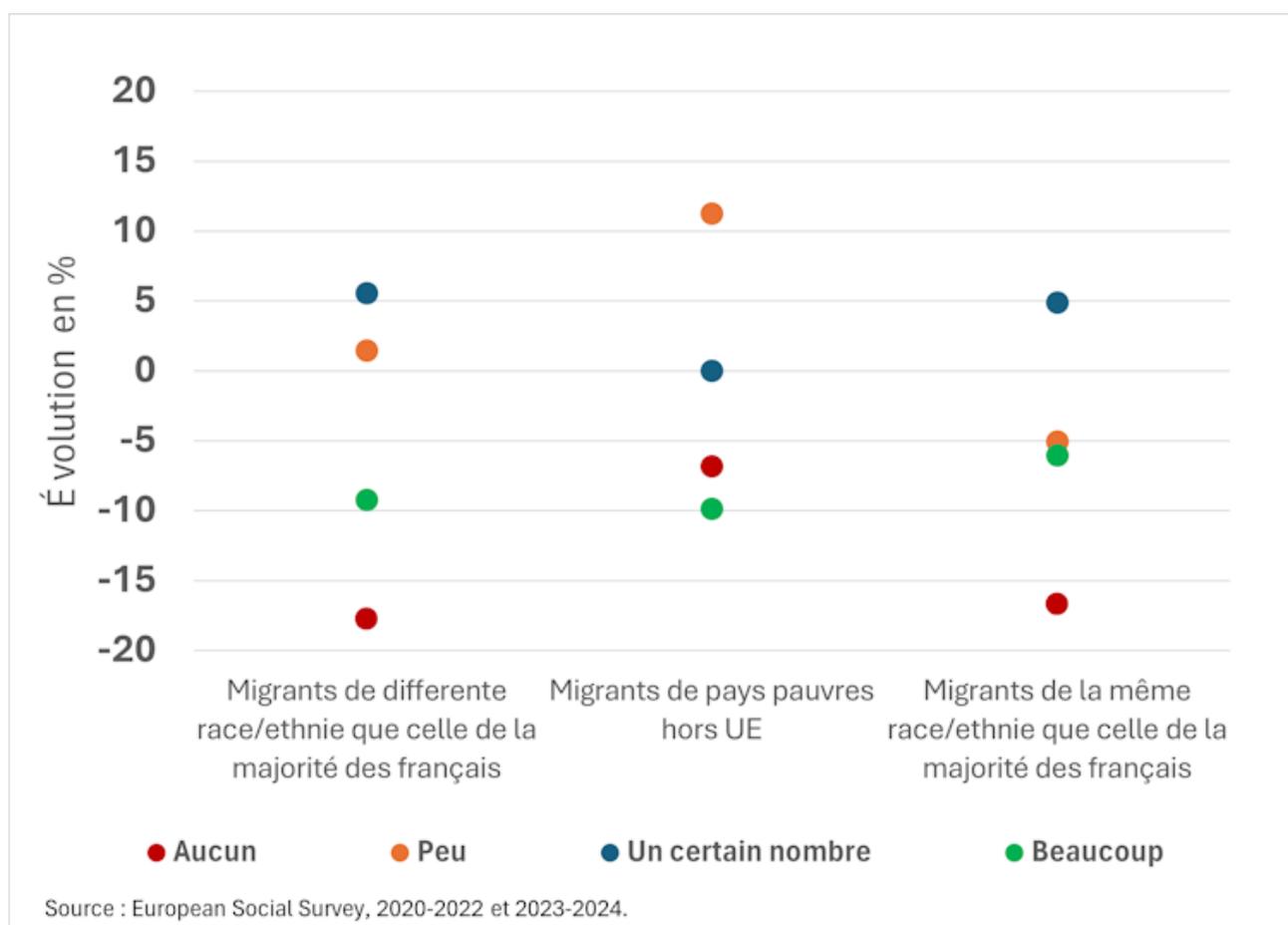
En quatre ans, une dépoliarisation des avis sur l'accueil des migrants

L'avis des Français sur l'accueil des étrangers s'est dépoliarisé en quatre ans. La puissance de l'ESS repose notamment sur sa bisannualité. Il est donc possible de comparer l'évolution de l'avis des Français entre deux campagnes.

Le graphique 2 résume ces évolutions. Les points rouges, qui capturent l'évolution des opposants stricts à l'immigration entre les deux périodes, enregistrent les évolutions les plus marquées, toutes à la baisse, entre 6 et 17 % selon les catégories. Les points verts, qui eux capturent l'évolution des partisans d'une immigration large, enregistrent également une baisse, mais plus contenue, comprise entre 6 et 10 %.

Entre les deux, la part des Français qui expriment une opinion en faveur d'« un certain nombre de migrants » stagne pour les étrangers venus de pays pauvres hors de l'UE et progresse pour les deux questions qui contiennent une référence à l'ethnie dominante en France. Les partisans du « peu » progressent également de plus de 10 % pour les migrants issus de pays pauvres hors UE, mais est en quasi-stagnation ou régressent pour les deux autres questions.

Graphique 2 — Évolution (en %) de l'avis des Français entre l'enquête de 2020-2022 et celle de 2023-2024.



Cette tendance à la dépoliarisation des Français ne révèle en aucun cas un « sentiment de submersion migratoire ». Le constat d'un tel écart entre les éléments de langage du chef du gouvernement et des réalités établies par la recherche ou des données accessibles à tous appelle à la mise en œuvre de propositions plus sérieuses dans le débat public.

Aujourd'hui, sur l'immigration, plus que sur tout autre sujet, l'État doit être garant de l'utilisation d'une information fiable pour mener à bien sa mission de gardien de la cohésion sociale.

- [migrants extrême droite sociologie racisme migrations droite François Bayrou](#)

https://theconversation.com/pres-de-70-des-francais-neprouvent-pas-de-sentiment-de-submersion-migratoire-selon-une-enquete-sociale-europeenne-249467?utm_medium=email&utm_campaign=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2012%20fvrier%202025%20-%203257133267&utm_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2012%20fvrier%202025%20-%203257133267+CID_674b4d760c33d90ecca5cd35fa4beef9&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=Prs%20de%2070%20%20des%20Franais%20onprouvent%20pas%20de%20%20sentiment%20de%20submersion%20%20migratoire%20selon%20une%20enquete%20sociale%20europeenne